

Le conseil d'administration de l'Université du Littoral Côte d'Opale réunit le 16 décembre a pris connaissance de sa dotation budgétaire pour 2009 et des dotations projetées pour 2010 et 2011. Pour 2009 la somme allouée, compte tenu de l'inflation, est déjà en baisse par rapport à 2008, et il n'est pas prévu qu'elle évolue pour 2010 et 2011. Aucune création de poste n'est prévue pour 2009. Le CA choisit de voter le budget mais en guise de protestation le CA demande au Président la mise en place d'une journée de suspension des activités durant la mois de janvier. Cette journée verra s'organiser des réunions d'information sur toutes les réformes en cours et concernera tous les personnels. Le CA invite tous les personnels de l'université à y participer.

Unanimité (-1 « ne prend pas part au vote »).